Mise en place du protocole sanitaire
Ecole de Glandon – Rentrée du 2 septembre 2021

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La municipalité et l'école ont établi un plan de communication détaillé pour vous informer et impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel dans la limitation de la propagation du virus.

La limitation du brassage

Les élèves sont accueillis entre 8h35 et 8h45 et entre 13H35 et 13H45 l'après-midi pour les élèves externes.

Entrée / Sortie des élèves :

- Classe de TPS/PS/MS : portail de la petite cour
- Classe de GS/CP: portail principal
- Classe de CE1/CE2 et CM1/CM2 : grand portail sur le côté de l'école
- Les adultes sont invités à ne pas créer de regroupement aux abords de l'école. Toutes les personnes de plus 11 ans sont **tenues de porter un masque** aux abords de l'école et du centre de loisirs
- Les parents n'entrent pas dans l'école. En cas de besoin, l'accès à l'établissement se fera après nettoyage et désinfection des mains, avec port du masque et respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre.

Garderie / Restauration / Récréation

Afin de limiter le brassage des élèves, deux groupes d'élèves ont été formés : la classe de TPS/PS/MS et la classe de GS/CP d'une part et les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 d'autre part.

- A la garderie, une ou deux salles sont mises à la disposition de chaque groupe.
- 2 services de cantine correspondant à ces 2 groupes sont mis en place : à 12h15 pour les plus jeunes, à 12h45 pour les plus âgés. Les élèves déjeunent à la même table tous les jours dans la mesure du possible.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Lors des récréations, quand le temps le permet, les élèves de TPS à CP vont dans la petite cour (accès des maternelles), les CE et CM vont dans la grande cour. En cas de pluie, la salle polyvalente pourra être utilisée avec le préau et les horaires de récréation pourront être décalés.

Le nettoyage et l'aération des locaux

- Un nettoyage des sols et grandes surfaces (tables, bureaux) et une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées ont lieu chaque jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé au moins 2 fois par jour.

- Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les intercours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Veiller à habiller votre enfant en conséquence, une salle de classe bien aérée est une salle de classe plus fraîche en période hivernale.

L'application des gestes barrières

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au virus, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Les parents en informent le directeur.

Les familles sont impliquées dans le respect des gestes barrières par leur enfant (explication à l'enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetable, lavage des mains…)

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il est réalisé :

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes ;
- le soir dès l'arrivée au domicile : les familles assurent le nettoyage des mains de l'enfant à son arrivée au domicile.

Le port du masque

- Tous les adultes présents dans l'école portent un masque dans les espaces clos.
- Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.
- Pour les élèves dès le CP, le port du masque« grand public » est obligatoire dans les espaces clos. Il appartient aux parents de fournir au moins 2 masques propres par jour à leurs enfants.
- L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes ou de cas chez un élève ou un personnel

Si un élève présente des symptômes de la Covid-19 alors qu'il se trouve à l'école, celui-ci sera isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

Des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école

Contacts utiles

Numéro gratuit d'information sur le coronavirus : 0 800 130 000

Application Tous Anti Covid

Virginie BATTAGLIA **François BOISSERIE**